



Droit civil et familial.;changer son statut d'étudiant

Par **fip221**, le **25/08/2013** à **23:50**

salut.je suis étudiant étranger.j'ai une fille avec une française.on ne s'est pas marié.on ne vit pas ensemble pas.on a mis fin à notre relation.j'ai reconnu l'enfant quand même.je veux savoir comment changer mon statut d'étudiant en statut vie privée ,vie familiale.
quelle les pièces à fournir?